



Licenciement et menaces de mon employeur

Par **gaga19**, le **18/10/2013** à **20:08**

Bonjour, j'ai besoin de votre avis je ne sais pas comment réagir.

J'étais agent de sécurité incendie prestataire dans une société.

Je me suis fait licencier pour faute grave suite à diverses absences non justifiées et après avoir endommagé le véhicule de fonction.

Lors de cet entretien, le patron me reçoit dans son bureau et me dit que je lui ai coûté 1500€ avec les frais des dommages.

Et il me dit qu'il veut porter plainte contre moi pour vol, recèl et dégradation et il me dit également de "faire attention le matin et le soir devant chez moi"

Comment dois-je réagir face à ses menaces ??

Par **P.M.**, le **18/10/2013** à **21:22**

Bonjour,

Je ne vois pas à quel titre l'employeur pourrait déposer plainte sur les indications que nous avons...

Pour les menaces, il faudrait savoir les preuves que vous en avez...